



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidature pour le poste de :

**Assistant Ressources Humaines
(Nombre de postes : 12)**

Activités principales :

L'assistant RH est rattaché à la Direction des Ressources Humaines, ses principales missions sont :

- La gestion administrative des dossiers Ressources Humaines ;
- L'établissement des reportings Ressources Humaines ;
- La tenue des tableaux de bord Ressources Humaines ;
- L'élaboration des différents documents administratifs.

Profil requis :

- Être titulaire du diplôme de Technicien Spécialisé, ou diplôme équivalent, dans le domaine de la gestion, l'administration ou de l'Informatique (**Diplôme donnant accès à l'échelle 9 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 4 années au moins dans des entreprises privées ou des établissements publics dont 2 années minimum dans le domaine de la Gestion des Ressources Humaines ;
- Maîtrise du HR Access est un atout ;
- Avoir une expérience dans un poste similaire est un atout ;
- Être âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service ;
- Être de nationalité Marocaine.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F1**) à renseigner (**Format PDF**), téléchargeable depuis le site : www.ofppt.ma ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste (**Format PDF**) ;
- Copie du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) (**Format PDF**) ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) en **Format PDF** (Une seule page).

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et Postuler à l'offre en envoyant les documents constituant le dossier de candidature en format PDF sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;

Date limite de réception des candidatures est le 28 Octobre 2023 à minuit.

N.B : Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.
Toute information erronée entraînera l'annulation du dossier de candidature.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite.